Conseil communal de Jalhay du 23 mars 2026

8 points ont été présentés en séance publique.

Tout d'abord, le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités 2025 de la Conseillère énergie.

Ensuite, à l'unanimité, le Conseil a :

- décidé le renouvellement de l'engagement à la Convention des Maires (POLLEC).
- désigné les membres de la commission de sélection dans le cadre du recrutement d'un(e) Directeur(trice) pour l'école communale de Jalhay.
- approuvé les conditions et le mode de passation du marché public de fournitures relatif à l'acquisition d'un tracteur agricole (montant : 101.019 €, les entretiens inclus).
- décidé le transfert de crédits (numéros de projet 20260069 et 20260073 - article budgétaire 876/744-51) et la réaffectation du financement. Un montant de 4000 € prévu pour des poubelles de tri va être réaffecté à l'achat de caméras.
- approuvé le rapport annuel 2025 de la Commission locale de développement rural (CLDR).
- donné un avis positif pour l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance au bâtiment du CPAS situé place du Marché 164 et ses alentours.
- décidé de créer une commission communale "Schéma de développement communal (SDC)" pour revoir les points problématiques développés lors du conseil communal du 23 février dernier. Celle-ci sera composée de 6 personnes, 5 de la majorité et 1 de l'opposition. Dimitri Houssa, échevin, sera le président. Les conseillers Pierre Jacquemin, Marc Legras, Francis Lerho et Audrey Xhrouet représenteront le groupe MR-IC-EJS et André Belboom, le groupe Vision. Michel Fransolet, qui avait refusé le projet initial du SDC, a décidé de ne pas être membre de cette commission, mais il assistera aux réunions… Il estime que cette commission a beaucoup trop peu de temps pour remettre son rapport (1 à 2 mois). Notre ancien bourgmestre estime qu'il aurait fallu un délai de 9 à 12 mois pour faire un travail de fond. La bourgmestre a expliqué que la commune ne dispose plus de ce délai. Une analyse contextuelle devrait alors être refaite, engendrant des frais financiers importants à la Commune.

Nous profitons de ce compte-rendu pour vous inviter à participer à notre sondage sur la fusion des communes accessible à l'adresse www.actions-citoyennes.be/plateforme-citoyenne.

Merci d'avance.

Luc Becker,

Coordinateur du groupe AC